

## **2ème réunion publique du 20 janvier 2012 de présentation du projet d'aménagement avenue République et rue Louis-Barthou**

Les Mazérois étaient conviés à une nouvelle réunion de présentation du projet d'aménagement des rues Barthou et République corrigé à la suite de la concertation organisée grâce à une réunion spécifique dédiée aux riverains le 13/10/2011 suivie d'une réunion publique le 20/10/2011.

Madame le Maire expose les modifications qui ont été apportées au projet :

- Sur la future piste cyclable, des damiers seront peints au sol au droit de toutes les sorties véhicules et des miroirs installés au droit des sorties qui ont peu de visibilité.
- Des fourreaux seront mis en attente sur la rue Barthou en vue de laisser la possibilité ultérieure d'amener une alimentation électrique au carrefour dans le cas où la solution de feux serait adoptée un jour.
- Le coussin berlinois et le rétrécissement de chaussée prévus dans le projet initial à proximité de l'allée Picou seront remplacés par un plateau surélevé qui traitera l'ensemble du carrefour de la rue Barthou et de l'allée Picou. Bien entendu cette modification prendra en compte la modification du cheminement des eaux pluviales liée à sa création.
- Un plateau surélevé sera également aménagé entre la propriété de Mme Nicole Dufau et celle de Mme Jacqueline ESTREM, pour ralentir les véhicules entrant dans l'avenue de la République depuis l'avenue du Général de Gaulle et sécuriser l'entrée et la sortie des véhicules du parking qui sera aménagé sur l'emplacement de l'ancienne propriété Durancet.
- Enfin, le projet a également été modifié au départ de l'avenue de la République depuis l'avenue du Général de Gaulle pour élargir le trottoir de 25 cm supplémentaires qui seront pris sur l'espace vert de l'autre côté de la chaussée et permet d'obtenir une largeur de trottoir d'1m40 minimum sur la totalité du nouvel aménagement.

Des précisions techniques ont été apportées à l'assistance :

- écoulement des eaux de pluie : des avaloirs reliés à des puisards seront disposés stratégiquement aux endroits qui connaissent aujourd'hui des problèmes de stagnation d'eau.
- la desserte des riverains par le Très Haut Débit, l'implantation d'un nouveau poteau à l'entrée de l'allée Picou, ou encore sur les essences d'arbres qui seront plantées tout au long de la voirie.

Des réponses ont été apportées à toutes ces questions par Madame le Maire et par le maître d'œuvre de la Mairie.

En conclusion de cette réunion, Madame le Maire a sincèrement remercié tous les participants d'avoir pris la peine de se déplacer, parfois à deux ou trois reprises, pour examiner ce projet et faire part de leurs suggestions ou remarques, dans un esprit très constructif, contribuant ainsi à améliorer le projet initial de la municipalité.